

AVIS N° 014-2019 / DC/BR / DG**SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023****Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public de la Côte d'Ivoire procédera, le 07 mars 2019, au paiement de la marge semestrielle et du remboursement partiel du « SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023 » pour un montant global net d'impôt de 20 625 555 556 F CFA (Vingt Milliards Six Cent Vingt Cinq Millions Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Cinquante Six F CFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél. : (225) 20 31 07 77, Fax : (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 25 février 2019

Pour le Directeur Général du DC/BR,
Le Directeur du Département des,
Opérations du Dépositaire
Chargé de l'intérim

